



Province de Québec
Municipalité de Saint-Eugène

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE JUILLET

CHANGEMENT DE DATE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le calendrier de la séance du conseil municipal du mois de juillet 2023 est modifié comme suit :

RÉSOLUTION #91-23

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant que lorsqu'il y a modification du calendrier, nous devons publier un avis de changement;

En conséquence, il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseiller :

Que la séance du mois de juillet 2023 se tiendra le mardi 4 juillet 2023 à 19h30, à la salle municipale situé au 1028, rang de l'Église.

Donné à Saint-Eugène, ce 3^e jour du mois de mai 2023.



Marie-Eve Cholette

Directrice générale / greffière-trésorière